



*23 octobre 2023, conférence de presse Union Locale CGT*

Bonjour,

L'objet de cette conférence de presse est de vous informer de la décision de la municipalité De Carolis de ne pas reconduire la convention d'occupation de la Bourse du Travail à sa prochaine échéance, en mars 2024, et d'y transférer l'Office du Tourisme.

Présente dans ces murs depuis 1900, soit depuis 124 ans, la CGT arlésienne a dû, à de nombreuses reprises, résister aux organisations et municipalités réactionnaires, avec un patronat arlésien jamais en reste pour affaiblir la CGT, son adversaire de classe. Ainsi durant l'occupation, où la municipalité pétainiste a expulsé une CGT rentrée en clandestinité et en résistance, et qui est revenue à la Libération. Ainsi durant la guerre en Algérie, où l'OAS a fait exploser une bombe à l'entrée de la Bourse du Travail. Ainsi de la municipalité Camoin, qui a tenté d'expulser la CGT avec la volonté de détruire le bâtiment, sans succès après plusieurs années de lutte. Et ainsi de la municipalité actuelle, qui, après avoir supprimé notre subvention, après n'avoir jamais daigné répondre à nos demandes de rencontre, prend prétexte cette fois-ci de l'office du tourisme pour tenter d'enlever à l'Union Locale CGT d'Arles ses locaux historiques.

Le rôle social et d'intérêt général des Bourses du Travail et des Unions Locales est conforté par un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, et procède de la protection de l'exercice d'une liberté fondamentale qui est celle de la liberté syndicale, protégée notamment par l'alinéa 6 du préambule de la Constitution.

L'Union Locale CGT d'Arles rayonne sur la localité, et au-delà sur les communes de Saint-Martin de Crau, Saintes Maries de la Mer, Fontvieille, Paradou, Les Baux de Provence, Maussane, Mouriès, et Aureille, soit le plus vaste bassin d'emploi des 25 Unions locales du Département des Bouches du Rhône. Elle a toujours occupé une place largement majoritaire par rapport aux autres organisations syndicales : ainsi, lors des dernières élections prud'homales au Conseil de Prud'hommes d'Arles, le vote des salariés de ce bassin d'emploi donnait à la CGT 15 des 23 sièges du collège salarié.

Pour revenir sur les locaux actuels, propriété de la commune, il faut savoir que c'est la lutte de l'Union Locale CGT qui a permis leur rénovation complète au début des années 2000, et notamment la mise en valeur de cette exceptionnelle salle de l'ancien hôpital de la charité, avec sa chapelle du XVIIème siècle, local historique de nos cheminots CGT. Cette salle est utilisée pour nos activités syndicales, avec nos assemblées générales, commissions exécutives, réunions de syndicats, accueil de salariés ... ; mais aussi pour des activités culturelles (expositions, conférences, manifestations culturelles, ...) gratuites et ouvertes à tous les arlésiens.

Une rencontre a eu lieu avec le maire, à sa demande, lundi dernier 23 octobre, trois semaines après avoir reçu un courrier en recommandé nous informant de sa décision.

Ce dernier nous a informé de sa volonté de récupérer la grande salle, pour y relocaliser l'Office du Tourisme, et peut être d'autres pièces ; il est resté très flou sur ses besoins.

Il nous a opposé aux autres associations des collèges Léon Blum et Mistral, qui auraient besoin eux aussi d'être relogés : nous lui avons rappelé qu'il relevait de ses décisions politiques, en vendant ces deux bâtiments, d'avoir abandonné plusieurs centaines de m2 de locaux, et que la CGT n'avait pas à assumer les conséquences de ses décisions, qui font subir une politique d'austérité à l'encontre des structures associatives et syndicales de la localité.

Nous lui avons rappelé que, si nous avons une convention d'occupation avec la mairie depuis 1995, nous avons cependant été hébergé sans convention depuis 1900.

Il nous a proposé de nous reloger dans le même bâtiment, mais sur un périmètre moindre, et en nous enlevant la grande salle emblématique.

Il est inutile de préciser que l'Union Locale CGT ne se laissera pas déposséder de son outil de lutte que sont ses locaux actuels de la Bourse du Travail, qu'elle a toujours mis à disposition des luttes sociales sur la localité, mais aussi du monde de la culture. Elle luttera, et elle ne le fera pas seule : au-delà de nos forces syndicales, qu'elles soient locales, départementales, régionales ou nationales, nous appelons toutes les forces progressistes à nous rejoindre dans ce combat contre la municipalité de droite et ses extrêmes.